

France en guerre : 5 – La guerre faite à la France est de type révolutionnaire (9/9)

Le jeu des échecs a été inventé en Asie puis diffusé depuis la péninsule arabique



Implantation du pouvoir islamiste

Cette phase est la concrétisation de la transition aboutissant à l'établissement du pouvoir islamiste en France. Il est envisageable que les choses se passent de la manière suivante :

- **dans le domaine militaire**, des unités combattantes seraient constituées à partir des groupes islamoterroristes déjà implantés, pas encore constituées en unités régulières, au sens de ce qui existe dans les armées occidentales. Leur territoire d'action ne serait

plus limité aux pâtés de maisons, quartiers ou agglomérations de refuge. Il serait étendu à des zones d'action militaire et administrative (*wilaya*) pouvant regrouper plusieurs zones urbaines et rurales, autour de leur point d'implantation ;

- **dans le domaine civil**, les éléments infiltrés ou locaux, seraient constitués en noyaux actifs multipliés par cooptation locale, cette dernière facilitée par le besoin de certains de voler au secours de la victoire ou d'agir une fois que la victoire est assurée : solution utilisée de nombreuses fois, y compris dans notre pays. Ou recours à de nouvelles infiltrations d'éléments extérieurs différenciés de manière à répondre aux besoins du Système-islamique dans ses grands domaines : la religion, l'idéologie, la politique, le juridique, l'économique, le social, le territorial, la défense et le *jihad* (terme consacré, utilisé dans différents documents rédigés par les islamistes)

Dans cette phase, le Système-islamique achèverait son implantation.

Dans le domaine militaire

Dans cette phase, selon les spécialistes de la guerre révolutionnaire, des groupes de combattants réguliers apparaîtraient après que certains préalables aient été acquis dans la mise sur pied de l'armée d'un futur État islamique (analogie avec la guerre d'Algérie). L'évolution, qui pourrait être comparable à la transition de l'ALN vers l'ANP après l'indépendance de l'Algérie, se ferait :

- des groupes armés composés de combattants ayant rejoint la guerre faite à la France alors qu'ils étudiaient, travaillaient, prêchaient ou vivaient des trafics ou des largesses prodiguées par notre pays (domaine dans lequel, hélas, nous nous distinguons particulièrement);
- vers des unités combattantes régulières composées de

professionnels. Parmi ceux-ci, il convient de prendre en compte l'existence de certains nationaux déjà infiltrés dans nos forces de sécurité intérieure ou extérieure, y agissant déjà clandestinement, jusqu'au « grand soir ». Mais, ils pourraient être une armée de libération nationale à l'image de ce qu'à été l'ANP durant la guerre d'Algérie, formée et entraînée dans des pays frères ou créée à partir de phalanges du type brigades internationales ou légion islamique (chère au fou qui régnait sur la Libye). Il conviendrait que ces unités combattantes régulières disposent de la logistique requise. Ceci impliquerait l'existence de réseaux de soutien logistique qui pourraient être assurés par :

- des populations locales sûres (c'est au plan de l'idéologie islamique, principalement, que cette sûreté doit être envisagée), totalement sous contrôle ;
- des pays frères, sous le couvert d'ONG islamiques ou pro-islamiques, pseudo-humanitaires, culturelles, culturelles mais véritables structures clandestines de soutien.

Sur le plan strictement militaire, à des fins d'efficacité, l'armée révolutionnaire islamiste, peu à peu mise en place et activée, posséderait probablement une structure à deux niveaux :

- la base serait constituée des unités combattantes créées lors de la phase précédente (à l'image de l'ALN durant la guerre d'Algérie) et par l'intégration des islamoterroristes ayant réalisé des actions terroristes et de guérilla ;
- le sommet serait constitué des unités régulières protégées par les précédentes et qui elles, bénéficieraient de tous les avantages de leur position nouvelle. Il pourrait être intéressant sur ce point de

se reporter aux documents relatifs à la création de l'ALN, et surtout au passage du pouvoir militaire et du pouvoir tout court des mains des unités et des chefs du FLN aux mains des unités et chefs de l'ALN.

Dans le domaine civil

La différenciation entamée lors de la phase précédente serait poursuivie à tous les niveaux élémentaires du Système-islamique et, petit à petit, l'appareil d'État islamique serait mis en place et activé.

Dans le domaine civil, l'approche révolutionnaire consisterait à attacher une doublure à tout personnage de l'appareil d'État français afin de vider peu à peu la fonction exercée de son contenu. Ceci pourrait être réalisé indirectement en faisant en sorte qu'aucune des décisions prises au sein de l'État français ne puisse plus être suivie d'effet.

Pour les islamistes, tous les processus mis en œuvre au sein de notre pays en voie de phagocytose, n'étant pas conformes aux principes et règles de la charia, devraient disparaître et être remplacés par les bons processus du Système-islamique.

Si, à ce moment là, les autorités françaises n'avaient pas eu la volonté de reprendre les choses en main et de manière vigoureuse, alors qu'il était déjà bien tard, ou n'avaient pas le courage et la détermination suffisants, il apparaîtrait clairement que ces autorités, de quelque niveau que ce soit, ne seraient plus utiles. Il appartiendrait alors à chaque citoyen français de se lever, de prendre les armes et de refuser de devenir plutôt *dhimmi* que mort !

Aujourd'hui, si aucune preuve disponible ne permet de penser que l'on en arriverait là prochainement dans notre pays, il n'existe aucune preuve non plus, à la lumière des choix, des décisions politiques, passées, présentes et à venir, que tout soit fait pour éviter que l'on en arrive là !

Pour le gouvernement français ayant laissé les choses en arriver là, l'autorité et la force auraient – de fait – déjà changé de camp.

Il serait trop tard !

Implantation du Système-islamique, totalitaire

Cette phase est celle de l'implantation du Système-islamique totalitaire, fasciste et théocratique. Elle serait caractérisée par le fait que celui-ci deviendrait véritablement opérationnel : l'islam deviendrait l'idéologie unique contrôlant tous les domaines : politique, religieux, juridique, culturel, économique, éducatif, sécurité intérieure et extérieure.

Les islamistes seraient parvenus à leur fin : la charia régirait tout !

C'en serait fini de la démocratie française, de toute forme de liberté. Le Système-islamique aurait triomphé et les citoyens non-musulmans, au mieux, deviendraient des *dhimmis*, au pire ils seraient abattus.

Les actions suivantes caractériseraient l'implantation d'un Système-islamique :

- instauration de l'islam comme seule religion d'État, imposant la contrainte absolue pour tous : musulmans et non-musulmans devraient dès lors respecter scrupuleusement les prescriptions consignées dans le Coran, dans la Sunna et renforcées par la jurisprudence élaborée par les savants en religion ;
- instauration d'un régime policier, reposant sur le devoir de dénonciation et dont la composante de base serait une police religieuse et des mœurs, plus particulièrement chargée :

- de l'arrestation de toute personne se livrant à des activités homosexuelles, de prostitution, de fornication ;
- de l'arrestation de tout homme et de toute femme trouvés ensemble alors qu'ils n'appartiennent pas à la même famille ;
- de la surveillance de l'application des règles islamiques en matière d'habillement et en matière alimentaire (interdiction de manger du porc ou interdiction de boire de l'alcool), et de la fermeture des magasins pendant la prière ;
- de l'interdiction des marchandises considérées comme non islamiques, telles que CD ou DVD de certains groupes musicaux occidentaux, de certains films ou émissions télévisées ;
- de l'abolition de la liberté religieuse : interdiction du prosélytisme et de pratiques autres que celles de l'islam. Ce qui est le cas – entre autre – dans ce grand pays modèle de liberté et de démocratie qu'est l'Arabie Saoudite : aucune pratique religieuse non musulmane n'est autorisée en public et est même très difficile en privé. Donc, de fait, toute religion autre que l'islam est interdite ;
- instauration d'un régime politique reposant sur un parti unique le « parti de dieu » (il s'agit d'Allah) ;
- contrôle de la totalité des activités de la société ;
- verrouillage de toute tentative de création d'une opposition organisée dont l'existence ne pourrait être tolérée, puisque la seule vérité a été fixée par Allah seul et unique législateur, et complétée par le prophète, puis neutralisation définitive des récalcitrants ;
- pseudo-élection d'un chef modèle. Dans le Système-

islamique d'obédience salafiste c'est le calife (*khalifah*), mais cela pourrait aussi bien être un prince, un roi, un dictateur (comme cela existe aujourd'hui). Quel qu'il en soit, il n'aurait de compte à rendre qu'à Allah et il disposerait de l'autorité absolue et du pouvoir de vie ou de mort sur les individus ;

- limitation ou suppression de la liberté de penser et de la liberté d'expression, elles constitueraient un danger parce que considérées comme une opposition à la théocratie totalitaire ;
- suppression de toute Constitution ou de tout corpus législatif existant préalablement puisque par essence et par construction non conformes à la charia. En particulier la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme serait remplacée par la Déclaration Islamique Universelle des Droits de l'Homme. Ce qui n'est pas vraiment la même chose ;
- destruction des témoins, monuments, peintures, sculptures, livres, musiques, films, des cultures occidentales et leur remplacement par des témoins de la « culture islamique ».

Jean-François Cerisier

Prochain article : la guerre totale faite à la France utilise le mode subversif - 6

Pour se procurer le livre de Jean-François Cerisier :

<http://ripostelaique.com/livres/guerre-a-loccident-guerre-en-occident>

Chèque de 19 euros à l'ordre de Riposte Laïque, BP 32, 27140 Gisors

Lieutenant-Colonel Jean-François CERISIER

GUERRE **À** L'OCCIDENT GUERRE **EN** OCCIDENT

